
LA PRÉSIDENTE DU LOUVRE APRÈS LE VOL DES BIJOUX : « MALGRÉ NOTRE TRAVAIL ACHARNÉ AU QUOTIDIEN, NOUS AVONS ÉTÉ MIS EN ÉCHEC »

Ce 22 octobre 2025, la présidente-directrice du Louvre, Laurence des Cars, a été auditionnée au Sénat, trois jours après le cambriolage du musée. Entre reconnaissance des faiblesses sécuritaires et défense d'un plan de modernisation, l'audition a mis la lumière sur la fragilité de la sécurité muséale.

Depuis dimanche, le monde culturel est bouleversé par un événement d'ampleur : le cambriolage du Louvre. Au total, ce sont neuf bijoux d'une valeur estimée à 88 millions d'euros qui ont été dérobés en sept minutes, d'une facilité extrêmement inquiétante.

Un appel à la menace non écouté

Lors du cambriolage, « les dispositifs de sécurité internes au musée ont parfaitement fonctionné », explique la présidente. Le point qui a mené au vol est l'absence de vidéosurveillance extérieure, victime d'un nouveau mode opératoire qui n'avait pas été envisagé.

Depuis sa prise de fonction en 2021, Laurence des Cars n'a cessé de mettre en avant cette faiblesse de manque de couverture très incomplète. « Nous n'avons pas repéré suffisamment à l'avance l'arrivée des voleurs. Les faiblesses de notre protection périmétrique sont connues et identifiées », précise-t-elle. Cependant, ces alertes n'ont été prises en compte que depuis le drame de dimanche.

Plan de sécurisation prévu pour 2026

Afin de pallier cette faiblesse, un schéma directeur de sûreté, évalué à 80 millions d'euros, a été pensé. Celui-ci débutera en 2026 et s'étendra jusqu'en 2033. Il permettra diverses améliorations, comme l'ajout de 69 caméras, l'hypervision centralisée, le contrôle renforcé par des badges, et, si possible, l'installation d'un commissariat de police au sein du Louvre.

Cependant, des difficultés structurelles persistent, comme l'obsolescence du bâtiment et l'équilibre à trouver entre ouverture au public et réalisation du projet *Louvre Nouvelle Renaissance*, accéléré par le chef de l'État, suite à cet impératif sécuritaire.

Une démission réfutée

Face aux sénateurs, la présidente-directrice du Louvre a révélé avoir présenté sa démission, qui a été refusée par la ministre de la Culture et le président de la République. Elle a alors affirmé : « malgré la violence de ce drame, je poursuivrai, avec fierté, la transmission des œuvres du musée aux générations futures », pendant que la Brigade de répression du banditisme poursuit, elle, la recherche des malfaiteurs.

LUCY DELEVALLEZ
